

Surveillance des cyanobactéries et de leurs toxines dans la rivière la Mayenne en Maine-et-Loire

Les cyanobactéries sont des micro-organismes photosynthétiques qui se développent naturellement dans les milieux d'eaux douces calmes, peu profondes et riches en nutriments. Elles peuvent proliférer de façon soudaine, lorsque les conditions de température et d'ensoleillement leur sont favorables.



NIVEAU D'ALERTE

Accumulations localisées de cyanobactéries, dépôts, mousses, ou mortalités animales
Concentration en microcystines mesurée supérieure à 0,3 µg/L

Quels sont les risques pour la santé ?

Certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines dangereuses pour la santé humaine et animale. Lors de contact ou d'ingestion accidentelle de l'eau, les symptômes suivants peuvent survenir : troubles gastriques, diarrhées, irritations, démangeaisons, conjonctivites, rougeurs, maux de tête, vertiges, altérations des sensations.

Quelles sont les interdictions et précautions à respecter entre les maisons éclusières de Sautré et de Montreuil-Juigné ?

-  ❌ La baignade est interdite
-  ❌ La consommation de poissons de pêche est déconseillée
-  ❌ L'activité de pêche en « float-tube » est interdite. Les autres activités de pêche restent possibles : rincer soigneusement son matériel de pêche à l'eau propre après l'activité.
-  ✅ En cas d'immersion ou contact accidentel, prendre une douche soignée
-  ❌ Éviter d'y laisser boire ou se baigner votre animal domestique, consulter un vétérinaire en cas de comportement inhabituel (tremblements, perte d'équilibre, état anxieux, bave)
-  ✅ Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes suspects
-  ❌ Les manifestations sportives sont suspendues, sauf analyse contraire < 0,3 µg/l de l'organisateur
-  ❌ Les activités nautiques avec un risque de chute ou de contact important avec l'eau sont interdites, depuis la maison éclusière de Sautré jusqu'à la maison éclusière de Montreuil Juigné. D'une manière générale, il est fortement déconseillé de naviguer dans les zones d'accumulation visuellement repérables (mousses, écumes, coloration verte prononcée)

Contacts et informations complémentaires

ARS des Pays de la Loire pour information sanitaire : ars-pdl-se-eaux-loisirs@ars.sante.fr
Direction Départementale de la Protection des Populations : ddpp@maine-et-loire.gouv.fr